

# La GAZETTE

de la

# CGT du CPN

N° 51

JANVIER  
FEVRIER  
2019

## Édito

### La façade et le déni !

Que l'on soit à la tête de notre pays, dans un Ministère, une ARS ou un Hôpital, le constat est partout le même.

Tenir une posture, conserver les apparences quand bien même tout s'écroule autour de vous !

L'élite se récompense pendant que les travailleurs se tuent à petit feu pour que le pays, les services publics et les entreprises continuent à tourner.

On médiatise la réussite des capitaines d'industrie à la Carlos Ghosn mais quand ils ne sont plus fréquentables, on a tôt fait de les abandonner !

On donne même des médailles de l'ordre national du mérite à certains mais combien de temps encore faudra-t-il avant le revers de la médaille ?

Les mouvements de grogne se sont multipliés et intensifiés depuis 2018.

Qu'ils soient populaires (gilets jaunes) ou professionnels (grèves et mobilisations syndicales)

Nos dirigeants seraient bien avisés d'y prendre garde.

Dans les hôpitaux, la colère se structure notamment en psy.

La CGT ne lâchera rien et continuera inlassablement à se ranger du côté des travailleurs et des plus faibles.

Pour des services publics de qualité !

Pour une autre redistribution des richesses !

Alors en 2019, rejoignez-nous dans la lutte !

Le secrétaire



## Supers Directeurs ?

**A chacun ses héros** P.2 et 3

**La CGT de toutes les batailles** P.4 à 6

**Ne rien lâcher !** P.7

**La CGT à votre service** P.8 et 9

**Provoquer le changement** P.10

**En chantier** P.11

**Page juridique** P.12

**Dernières brèves** P.13

**Coin des instances** P.14 et 15

**Votez et likez CGT CPN** P.16

Jacques BRIMONT, Emmanuel FLACHAT, Sylvain BELUCHE, Florence MERLIN, Cédric ROUX, et Vanessa JUPPONT ont participé à l'élaboration de cette gazette

N'hésitez pas à prendre votre stylo pour nous écrire

tél : 51-93 / fax : 51-92 / mail : cgt@cpn-laxou.com  
Site internet : www.lacgtducpn.com

## A chacun ses héros ...

Le CPN est pris dans la tourmente des restructurations, des fermetures de CMP et d'unités, englué dans un fonctionnement en surnuméraire avec son lot de conditions de travail dégradées, de management par la répression, de délation, de culpabilisation, de résignation, de maltraitance institutionnelle ... mais ne vous inquiétez pas, il va peut-être être sauvé par une équipe de supers héros !!!

Nos libérateurs tant attendus sont capables de voler au secours de la psychiatrie sur notre territoire. Ils portent sans sourciller sur leurs épaules l'immense enjeu de la réorganisation des soins pour notre discipline spécifique.

L'un de ces supers héros à la tête de l'organisation des soins, de la sécurité, des usagers et de la qualité (dénomination propre à notre établissement) se retrouve nommé AMBASSADEUR pour le projet territorial santé mentale (PTSM) Il vient également d'être élu Président de l'Association Française des Directeurs des Soins.

Pour rappel, le PTSM va structurer toute l'offre de soins sur notre territoire pour permettre à l'Agence Régionale de Santé d'octroyer les financements, de mieux cerner les besoins de la population et ainsi s'ADAPTER. Cela concerne le CPN, les associations d'usagers, les libéraux, le médico-social, l'éducation nationale, l'addictologie, la précarité,...

Un autre de ces supers héros (et pas le moindre) dirige actuellement 2 établissements (CPN et Ravenel), participe également à la Commission Spécialisée en Santé Mentale au sein du Conseil Territorial de Santé du Territoire de Démocratie Sanitaire n°2 de la région Lorraine. Il assume également le rôle de membre du bureau en tant que trésorier de la Fédération Hospitalière de France Grand Est. Il vient également de se voir décerner la médaille de l'ordre national du mérite !

Nous sommes fiers d'avoir au sein de notre hôpital de tels surhommes capables de maîtriser tous les aspects techniques, structurels, financiers, organisationnels, de connaître et de fédérer tous les partenaires sensés travailler ensemble pour proposer des parcours de soins de qualité aux patients mais surtout des surhommes capables de conserver le temps nécessaire pour être à l'écoute des professionnels du CPN !

Tels les gardiens de la galaxie, nous comptons tous sur eux pour protéger notre psychiatrie publique des nombreuses menaces qui la guettent, pour être vigilants afin que nos finances ne soient pas siphonnées par les autres acteurs, pour faire appliquer la bienveillance pour tous et faire régner la justice en reconnaissant les atouts et les missions de chacun.

Nous aurions aimé les aider et les suivre dans leur combat telle une ligue pour la justice sanitaire !

L'ARS en a décidé autrement, en leur demandant de mener seuls la bataille !

A chacun ses héros ... !



Face à la rude mission qu'on leur a confiée, nos supers Directeurs ont donc endossé leurs capes avec fierté.

Nous leur souhaitons bonne chance car comme tout super héros qui se mérite, ils vont devoir assumer leur rôle avec abnégation et courage !

Certes, mais ils ne seront pas seuls !!!

La CGT les observe et se tient prête à intervenir à chaque fois qu'il le faudra !

## Aux héros du quotidien !

Le 28 janvier 2019, la CGT appelait à la grève ce qui n'a pas manqué de déclencher une petite polémique chez certains bien-pensants et permis une nouvelle campagne de dénigrement contre notre organisation syndicale.

La CGT avait décidé d'une **journée d'action pour mettre à l'honneur nos collègues qui restent les grands oubliés de la Direction, de l'Agence Régionale de Santé et du Ministère.**

La CGT a distribué symboliquement des médailles du mérite aux travailleurs entrant ou quittant le CPN.

L'objectif de cette journée était également de dénoncer le **fossé grandissant entre la réalité du terrain et la perception par nos élites dirigeantes** (qui elles se récompensent entre elles !!!)



### A l'occasion du préavis de grève déposé par la CGT du CPN pour la journée du 28 janvier 2019, voici quelques revendications remises à la Direction :

- une **augmentation des effectifs** (a minima 30 postes pour soulager les équipes en grande difficultés dans toutes les unités d'hospitalisation)
  - la **réouverture d'au moins 10 lits d'hospitalisation** sur une unité dédiée avec un fonctionnement du type de l'ancien Centre d'Accueil Permanent,
  - des **mesures urgentes pour lutter contre la violence** au sein des unités d'entrée, principalement provoquée par le manque de personnels et de lits,
  - L'ouverture de négociations avec l'Agence Régionale de Santé à propos du calcul de la **Dotation Annuelle de Financement** qui sera allouée au CPN (table ronde syndicats / CME / Direction),
    - la mise en place réelle et sincère d'une démarche de **prévention des Risques Psycho-Sociaux** en faisant enfin aboutir le dossier accompagnement par l'INRS et la CARSAT qui traîne depuis 2017,
    - une demande de financement à l'ARS
- (appel à projet ? projet innovant ? PTSM ?) pour **ouvrir une unité de pédopsychiatrie intermédiaire et spécialement adaptée à l'accueil de patients de 10/12 ans** qui mettent régulièrement en difficulté nos collègues de Brabois et qui ne peuvent souvent être accueillis sur Horizon (cf ENNOV depuis 3 ans),
- Un **CHSCT extraordinaire sur les difficultés du CMP Jacquard** depuis la mise en route (à marche forcée et contre l'avis du CHSCT) de la réorganisation du PGN,
  - Un **CHSCT extraordinaire à propos de la situation actuelle de la Crèche** et de la future délégation de service public.

### Réponses partielles de la Direction en date du 18 février 2019 :

- *pas à l'ordre du jour d'ouvrir de nouvelles unités ou des lits supplémentaires !*
- *pour les embauches, pas question non plus tant que le budget du CPN sera aussi réduit !*
- *pour l'absentéisme, on continue avec Whoog et éventuellement en faisant appel à l'UHSA dont le taux d'occupation actuel est faible ... !*

## La CGT sera toujours de toutes les batailles



*Pour une psychiatrie publique humaniste !  
Pour un renforcement des effectifs et une hausse de notre budget !  
Pour la protection de l'Hôpital Public et des services publics de proximité !  
Pour l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat !  
Pour les retraites !*

### **Manifestation de la psy à PARIS le 22 janvier 2019**



A l'appel de plusieurs collectifs (dont Pinel en Lutte) et de certains syndicats CGT, une **délégation CGT Psy lorraine** était dans le cortège parisien.

La manifestation a débuté Place de la République et s'est ensuite rendue à l'Assemblée Nationale où des échanges ont pu avoir lieu avec certains députés.

Saluons cette belle initiative pour mettre en avant dans les débats nationaux le sort qui est fait actuellement à la psychiatrie publique.

**Prochain RDV : le 21 mars 2019**  
**Pour un printemps de la psychiatrie !**

### **Manifestation dans les rues de NANCY le 5 février 2019**



Plus de

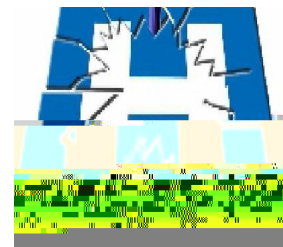
**300 000 manifestants partout en France.**  
**5 000 personnes à NANCY.**

Une mobilisation réussie où côte à côte, gilets jaunes et syndicalistes défilent pour demander plus de justice sociale, une autre redistribution des richesses et des services publics de proximité

**Prochain RDV : le 19 mars 2019**

Alors, restons tous mobilisés pour qu'enfin le gouvernement prenne la mesure des attentes de la population et de notre DETERMINATION !!!

## **Au CPN aussi, la CGT milite pour du changement !**



### **Tensions sur les lits et les effectifs**

Dès le 4 janvier 2019, la CGT interpellait le Directeur par mail :

*« Comme chaque année, le CPN reste fidèle à lui-même.*

*En dépit de certains propos "rassurants" de la Direction des Soins sur la gestion des personnels et des lits pendant la période hivernale, force est de constater que la réalité du terrain est toujours aussi éloquente.*

*Ces 2 dernières semaines, on ne compte plus les situations dramatiques remontées par les agents que ce soit par ENNOV ou lâchées à notre organisation syndicale sur un ton désabusé qui peut se comprendre :*

- nombreux ENNOV sur les Unités A et B traduisant un sous-effectif incontestable et un surnuméraire (+ 2 à + 3 patients par unité),
- surnuméraire sur l'U6 USP,
- travail en effectif de grève sur l'Unité D,
- doubléments de postes la semaine de Noël sur le Prisme,
- sollicitations des personnels que l'on prélève comme on peut à gauche ou à droite pour tenter de fonctionner en effectif de grève (y compris sur l'UHSA),
- actes de violences contre les personnels dans les unités B et BONVOL, ...

*La détresse est palpable de partout mais ce qui frappe, c'est surtout l'impuissance du système en place à maintenir une organisation du travail stable et sécurisante.*

*On pointe clairement du doigt les limites du pool de suppléance et des Whoog qui sont dans l'incapacité de répondre à ces tensions pourtant habituelles à cette période de l'année.*

*Cela conforte notre revendication d'une augmentation des effectifs dans notre hôpital.*

*Nous en appelons à votre qualité de chef d'établissement pour que vous nous apportiez des explications sur les mesures prises à ce jour pour protéger les agents et garantir la sécurité des prises en charge, au vu des situations précitées.*

*Nous vous demandons en outre d'ouvrir rapidement une discussion autour du dimensionnement des équipes adapté à la charge de travail (avant que l'ARS ne vienne officiellement nous notifier une Dotation Annuelle de Financement nous mettant encore plus en difficulté ...) »*

***Depuis, les choses se sont encore aggravées et la Direction est bien embarrassée pour reconnaître son impuissance à enrayer la crise.***

***Les ENNOV se multiplient et la seule réponse institutionnelle est de déshabiller Pierre pour habiller Paul, en priant pour qu'il n'arrive rien ... !***

***Les organisations syndicales ont donc pris leurs responsabilités en demandant d'urgence une rencontre avec notre financeur, l'Agence Régionale de Santé, pour tenter enfin de sortir de cette inertie !!!***

**Un premier rendez-vous était prévu en intersyndicale à l'ARS le 18 janvier 2019 mais a été annulé par une organisation syndicale qui a oublié de prévenir les autres ....**

**Un second rendez-vous a donc été demandé et obtenu : ce sera le 22 mars 2019.**

**La CGT et la CFDT ont d'ores et déjà communiqué l'ordre du jour de cette réunion :**

- tensions sur les lits et effectifs qui deviennent la norme au CPN,
- Demande de moyens supplémentaires
- Demande d'une table ronde sur le financement de notre hôpital
- Demande d'un report des mutualisations de service dans le cadre du GHT
- Demande d'une aide financière pour moderniser la blanchisserie du CHRU (pour résoudre les problèmes actuels dans le traitement de notre linge)
- Demande d'imposer à la Direction du CPN d'agir prioritairement sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux, ....

## Dégradations des conditions de travail et de prise en charge : la CGT agit !

*On ne compte plus les appels à l'aide et ENNOV reçus de la part de nombreux services.  
A chaque fois que possible et en fonction de la disponibilité de ses militants, la CGT tente d'apporter des réponses.  
L'équipe CHSCT, dont la composition est fixée en page 9 de cette gazette, est à votre écoute.*

### La Crèche du CPN

Une délégation CGT du CHSCT s'est rendue à la Crèche du CPN le 11 janvier 2019 et a pu constater que de nombreux agents se trouvaient en difficulté du fait notamment de la situation d'entre-deux que connaît le service.

En effet, l'absence d'information sur la future délégation de service public, à laquelle s'ajoute le manque de personnels au vu de la charge de travail actuelle, compliquent considérablement les conditions de travail et génère un stress important auprès des professionnels.

Des inscriptions supplémentaires d'enfants et certains arrêts de travail non-compensés sont de nature à majorer les RPS auprès des agents de la Crèche.

De même, l'absence de visibilité sur leur avenir professionnel tant pour les professionnels que pour les contractuels n'est pas de nature à apaiser les craintes et à créer un climat propice à un travail serein.

Pour toutes ces raisons, les représentants

des personnels CGT au CHSCT ont demandé un **CHSCT extraordinaire qui se tiendra le 27 février 2019** pour évoquer entre autres :

- La charge de travail actuelle et les effectifs,
- La délégation de service public (conditions de mise en œuvre, calendrier, ...),
- Les dispositifs RH d'accompagnement des professionnels (avenir des contractuels, dispositifs de formation, reconversion, ...)

A signaler qu'entre temps, la CGT a été obligée de relancer à de multiples reprises et même de déposer une **alerte pour danger grave et imminent le 4 février 2019** car ce jour, les personnels de la crèche appelaient à l'aide **pour ne pas travailler en dessous des ratios d'encadrement des enfants.**

Depuis, la Direction a consenti à du renfort prélevé dans les services de soins et au recrutement en urgence de quelques contractuelles ....

### Unité C et CMP Jacquard Adultes

Une délégation CGT du CHSCT s'est rendue à l'Unité C le 22 janvier 2019 suite à l'ENNOV EI-2019-0070 et a pu constater que de nombreux agents se trouvaient en souffrance.

Le personnel constate que depuis la fermeture de l'Unité E, **le service est régulièrement en surnuméraire, de plus les personnels se plaignent d'avoir à prendre en charge des patients inadaptés à leur service, ce qui angoisse également les autres patients.**

Une délégation CGT du CHSCT s'est aussi rendue au CMP Jacquard adultes le 22 janvier 2019 et a pu constater que de nombreux agents se trouvaient en souffrance du fait de **gros problèmes organisationnels** (manque de présence médicale, extensions horaires non-définies, manque de bureaux et de certains matériels, manque de véhicules, pannes informatiques, ...)

**Un CHSCT a été obtenu pour ces 2 services et se tiendra le 11 mars 2019.**

### Unité A :

La CGT a été interpellée **le 20 février 2019** que le service se trouvait avec un surnuméraire le matin de **+5 lits !!! INACCEPTABLE** pour les personnels et les patients !!!

La CGT a immédiatement averti la Direction et l'ARS pour obtenir des mesures rapides !

## **La CGT ne lâche rien !**

*Depuis des années, la Direction et ses relais dans les services ne cessent de véhiculer auprès des agents l'image d'une CGT rétrograde, braillarde et sans propositions.*

*Depuis des années, chacun a pu constater qu'il n'en était rien et que la CGT participait, revendiquait et proposait régulièrement d'autres orientations.*

*La CGT remarque par contre du côté de la Direction des freins énormes à la mise en place du moindre espace de négociation. Pire, cette dernière ne tient même pas certains de ses engagements.*

*La CGT n'a donc cessé de relancer. Derniers exemples en date :*

### **Dossiers 2018 toujours en attente**

#### **Courrier de relance au Directeur en date du 15 janvier 2019 :**

Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive de certains points qui devraient attirer enfin votre attention et nous permettre d'avancer sur des questionnements importants pour les agents que la CGT représente en sa qualité de 1<sup>ère</sup> organisation syndicale du CPN :

- **mail du 13 mars 2018** sur les **irrégularités liées au paramétrage du logiciel CHRONOS impactant négativement la comptabilisation des heures de travail et des heures syndicales,**
- **courrier du 16 mai 2018** demandant des précisions et la communication de **la procédure interne d'évaluation et de notation du CPN,**
- **mail du 31 août 2018** redemandant la **désignation d'un référent déontologue et laïcité sur le CPN,**
- **courrier du 13 octobre 2018** interpellant par rapport à **la situation des psychologues** de l'établissement et leurs besoins de discuter de certaines revendications catégorielles,
- **mail du 19 octobre 2018** demandant les raisons d'un **doublage de poste sur l'Unité B en date du 17 octobre,**
- **mail du 28 novembre 2018** interpellant sur **l'irrégularité de certains avis de vacances de poste publiés par la DRH,**
- **mail du 14 décembre 2018** demandant la mise en place d'un **accord local pour donner des jours de repos aux proches aidants,**
- **mail du 5 décembre 2018** demandant une clarification sur **le calcul de la prime de service, ...**

#### **Une réunion a enfin été programmée le 26 février 2019 !**

### **Prévention des risques psychosociaux et accompagnement INRS / CARSAT**

**Est-il nécessaire de rappeler que depuis le 1er janvier 2015, le CPN est hors-la-loi puisqu'il n'a toujours pas intégré la prévention des RPS dans sa politique de gestion des risques ?**

**Cela fait plus de 15 ans maintenant que la CGT travaille sur ce dossier et multiplie les propositions à la Direction.**

**Il aura fallu 2 signalements d'entrave à l'inspecteur du travail (dont 1 transmis au Procureur) pour qu'enfin s'esquisse une ébauche de travail commun.**

**Par mail en date du 13 avril 2018, nous redemandons de mettre en place une réunion afin de signer un protocole d'accord local pour se faire accompagner par l'INRS et la CARSAT sur la prévention des RPS.**

**Enfin, une date de réunion vient d'être arrêtée : ce sera le 25 février 2019 !**

**4 axes de formations-actions devraient ensuite être développés autour de l'intégration des RPS, les méthodologies pour enquête CHSCT après un AT grave ou un suicide, la mise en œuvre d'une cellule d'alerte dédiée aux situations de harcèlement !**



### Vos représentants CGT au Comité Technique d'Etablissement

Titulaires :

<b>BRIMONT</b>	Jacques	Infirmier ISGS	CMP TOUL
<b>DESBROSSES</b>	Audrey	Infirmière ISGS	CMP ST NICOLAS
<b>FLACHAT</b>	Emmanuel	Technicien Sup Hosp	Service Qualité
<b>ROUX</b>	Cédric	Infirmier	EMIP
<b>JACQUOT</b>	Stephan	Infirmier ISGS	Unité B
<b>BELUCHE</b>	Sylvain	Préparateur Pharmacie	Pharmacie

Suppléants :

<b>MERLIN</b>	Florence	Aide Soignante	Archambault
<b>JUPPONT</b>	Vanessa	Assistante sociale	Unité 6
<b>HANCE</b>	Gaëlle	Infirmière ISGS	CMP Ado Tisserant
<b>DRIGET</b>	Amélie	Infirmière ISGS	CMP des Prés IJ
<b>RICHARD</b>	Emilie	Aide Soignante	UMPS
<b>BOURA</b>	Anne	Psychologue	CMP des Prés Adultes

### Vos représentants CGT aux Commissions Administratives Paritaires Locales

Commission Administrative Paritaire N°2 (infirmiers cat A, psycho, ASE, cadres, ...)

<b>BRIMONT</b>	Jacques	Infirmier ISGS	CMP TOUL
<b>JUPPONT</b>	Vanessa	Assistant Socio-Educ	Unité 6
<b>BACROIX</b>	Pascal	Cadre de Santé	Pédopsy Brabois
<b>DESBROSSES</b>	Audrey	Infirmière ISGS	CMP St Nicolas

Commission Administrative Paritaire N°5 (infirmiers cat B, préparateurs, ...)

<b>BESSAQUE</b>	Nadine	Infirmière	NBH (Unité C)
<b>ROUX</b>	Cédric	Infirmier	EMIP
<b>CELLANA</b>	Eric	Infirmier	CMP Riolles
<b>ENGEL</b>	Nadia	Infirmière	UAUP

Commission Administrative Paritaire N°8 (aides-soignantes, auxiliaires puér', ...)

<b>MERLIN</b>	Florence	Aide Soignante	Archambault
<b>HEYSER</b>	Sandra	Aux Puéricultrice	Crèche
<b>PAPOUL</b>	Alexandra	Aide Soignante	UHSA
<b>RICHARD</b>	Emilie	Aide Soignante	UMPS

Commission Administrative Paritaire N°9 (adjoints administratifs)

<b>JOLIOT</b>	Michèle	Adjoint Administratif	IFSI
<b>COLLIN</b>	Noémie	Adjoint Administratif	CMP Jacquard



## Vos représentants CGT au Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail

BRIMONT	Jacques	Infirmier ISGS	CMP TOUL
JUPPONT	Vanessa	Assistant Socio-Educ	Unité 6
DESBROSSES	Audrey	Infirmière ISGS	CMP ST NICOLAS
FLACHAT	Emmanuel	Technicien Sup Hosp	Service Qualité
ROUX	Cédric	Infirmier	EMIP
JACQUOT	Stephan	Infirmier ISGS	Unité B
BELUCHE	Sylvain	Préparateur	Pharmacie
ROYER	Harmonie	Infirmière ISGS	Unité A
MERLIN	Florence	Aide Soignante	Archambault
DRIGET	Amélie	Infirmière ISGS	CMP des Prés IJ

Secrétaire du CHSCT : Cédric ROUX / secrétaire adjoint : Sylvain BELUCHE

### Votre représentant CGT au Conseil de Surveillance

BRIMONT	Jacques	Infirmier ISGS	CMP TOUL
---------	---------	----------------	----------



*Parce que nous ne serons jamais de trop à nous syndiquer !  
Envie de franchir le cap ou de nous contacter ? N'hésitez plus !*

### Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : ..... Prénom : .....

Je Souhaite :

- prendre contact
- me syndiquer

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Service : ..... N° tel : .....

Bulletin à renvoyer à la CGT du CPN, 1 rue du Docteur Archambault – BP 11010 – 54 521 LAXOU  
Tel : 03.83.92.51.93 – Fax : 03.83.92.51.92 – mail : cgt@cpn-laxou.com – site internet : www.lacgtducpn.com

# On avance ... enfin ! ... mais pas toujours pour du mieux

## Le bon exemple : la formation continue

Depuis le 12 octobre 2018, la CGT dans un esprit constructif est revenu à la table des négociations dans le cadre de son mandat en Commission de Formation. Vos représentants sont Jacques BRIMONT et Emmanuel FLACHAT.



**La CGT tient à saluer le travail accompli depuis cette date qui marque également l'arrivée d'une nouvelle responsable de la Formation Continue, Nathalie BALLAND. Merci aussi à l'ensemble du service !**

Après quelques débats houleux avec la Direction pour enfin revenir à une commission fonctionnant sur un mode plus paritaire et équilibrée, la CGT et la CFDT ont pu enfin remettre en place des règles de transparence et d'équité.

**Quelques avancées obtenues :**

- la rédaction d'une lettre de cadrage fixant les règles pour accéder aux dispositifs de formation et les conditions pour qu'une demande soit acceptée,
- la diffusion d'une plaquette explicative du CPF,

- la mise en œuvre d'appels d'offres ou de mises en concurrence travaillés avec les professionnels pour les formations nouvelles,
- une explication et un accompagnement pour chaque professionnel en cas de refus d'une demande de formation individuelle,
- une prise en compte prochainement des délais de route qui seront comptabilisés en temps de travail pour les formations sur des sites en dehors de la région (y compris si départ la veille) et le remboursement des frais de parking,
- une formation en cours pour mettre en place un poste de conseiller en évolution professionnelle (dédié aux conseils pour les reconversions, les restrictions ou inaptitudes au poste de travail, ...)

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

## Le mauvais exemple : le Groupement Hospitalier de Territoire

La CGT l'avait malheureusement prédit dès l'apparition des GHT en 2016 d'où notre appel à entrer en résistance ...

**Quelques éléments à retenir :**

### 1) Achats

La centralisation progressive des marchés publics autour du service Achats du CHRU prend **beaucoup de retard**. Aujourd'hui, l'achat de véhicules a plus d'un an de retard !

Rappelons qu'il est prévu à terme que le CHRU gère l'ensemble des achats des hôpitaux du GHT et que le CPN finance la cellule marché du CHRU à hauteur de **140 000 € par an !!!**

### 2) Informatique

Dans le cadre du système d'information hospitalier du GHT, il a été annoncé un budget de **15 millions d'euros** sur 5 ans et attendu que le CPN y contribue à hauteur de 10% !!!

### 3) Blanchisserie

**Le transport du linge doit être confié à un sous-traitant courant 2019.**

**Concernant la qualité et les problèmes remontés par les soignants du CPN, le problème majeur est lié à la grande vétusté des matériels et à l'impossibilité pour la blanchisserie du CHRU d'emprunter pour le renouveler compte tenu de la quasi faillite du CHRU (dette de 400 millions !) Le CPN ne peut même pas exiger des pénalités !**

### 4) Finances

**Pour 2019, la part du CPN dans le budget G du GHT passerait de 175 000 à 248 000 €. D'autres dépenses suivront dans le cadre des prochaines mutualisations.**

**Pour la CGT, c'est inadmissible ! Moins ça marche et plus on paie !**

**La CGT demande une suspension des mutualisations de services dans le cadre du GHT tant que la situation financière du CHRU de NANCY n'aura pas été assainie.**

## Attention, nouveau chantier

### Compte rendu du conseil de pôle G02/G06 du 05 février 2019

Ont été évoqués :

- la désignation d'un nouveau cadre transversal détention en la personne de Monsieur Jérôme GARZON ;

-le projet de restructuration du pôle :

D'après le chef de Pôle, l'ARS leur demande de développer l'activité autour du ratio 40% pour l'intra / 60% pour l'extra hospitalier.

Pour ce faire, il pense pouvoir **réduire l'hospitalisation sous contrainte avec la fermeture de 10 lits (Unité 6 SP) pour ouvrir un hôpital de jour 7j/7.**

Bâtiments ? Financement ? Faisabilité ?

Rien ne filtrera !

Cependant, la nouvelle cadre supérieure de pôle Madame HUMBERT va constituer des **groupes de travail pour chaque axe de ce pôle**. Ces axes sont au nombre de 4 : Hospitalisation complète / Détention / Hôpital de Jour / CMP CATTTP

Dans chaque groupe, il y aura 12 représentants maximum.

Elle a déjà indiqué qu'il y aura ensuite du mouvement au sein des personnels ce qui n'a pas manqué de plonger l'assistance dans une certaine stupeur.

**A quoi cela sert il ?**

- *Dans la faisabilité* : pas de marge de manœuvre, puisque le Projet Territorial de Santé Mentale est déjà quasiment finalisé

### Ce projet, c'est Retour vers le Futur, non ?

**Après la restructuration du PGN effectuée au napalm et qui a engendré des souffrances au travail inégalées (et confirmées par 2 cabinets d'expertises indépendants dont 1 choisi par la Direction !), nous aurions pu imaginer qu'humainement, une leçon en avait été tirée.**

Eh bien non, à croire que le syndrome devient au CPN une véritable pathologie puisqu'un autre pôle va connaître bientôt les premières douleurs d'une restructuration : Toul et PAM.

Les mêmes méthodes pour résigner le personnel sont déjà dans les starting-blocks.

Ce sont celles qui aujourd'hui sont responsables de l'état actuel de la prise en charge sur le grand Nancy.

Dans retour vers le futur, Marty s'évertuait à

à l'ARS, qu'aucune étude pour un financement complémentaire n'a

été demandée, qu'aucune dimension RH n'a été pensée, ... !

-*Humainement* : c'est préparer les équipes à un futur broyage, avec du management participatif agressif pour les faire entrer en résignation et accepter les futures fermetures déjà annoncées !

### **Ce qui change par rapport au PGN ?**

Peu de choses si ce n'est que le chef de pôle du G02/G06 veut lui sacrifier l'hospitalisation sous contrainte et non le soin libre.

On peut souligner la non maîtrise de ce dossier en ce qui concerne sa structuration même dans des murs qui n'existent pas et qui ne sont pas prêts d'être construits.

Pas de relocalisation de CMP (Le CMP Jacquard lui, était déjà acheté !)

**LA différence avec le projet PGN, c'est aussi que le personnel est maintenant averti et a considéré cette grand messe comme inutile et artificielle.**

La CGT prévient qu'elle se tiendra aux côtés des agents pour défendre un projet répondant à leurs réelles problématiques et à celles des patients.





## VOS DROITS



### Tableaux d'avancement

Le décret n°2018-1117 du 10 décembre 2018 relatif aux catégories de documents administratifs pouvant être rendus publics sans faire l'objet d'un processus d'anonymisation. Nous attirons tout particulièrement votre attention sur l'article D 312-1-3 qui stipule :

« *les documents et informations [...] pouvant être rendus publics :*

**1° les documents nécessaires à l'information du public relatifs aux conditions d'organisation de l'administration, notamment [...] la liste de personnes inscrites à un tableau d'avancement ou sur une liste d'aptitude pour l'accès à un échelon, un grade ou un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique.** »

Jusqu'à présent, la Direction du CPN refusait toujours ce droit aux agents malgré les demandes répétées de notre organisation syndicale pour plus de transparence.

**La CGT a donc écrit au Directeur le 18 janvier 2019 pour lui demander à compter de l'année 2019 de diffuser les tableaux nominatifs d'avancement prévus et de les porter à la connaissance du plus grand nombre.**

### Durée hebdomadaire de travail

Le décret n°2002-9 du 4 janvier 2002 précise que la durée de travail pour un agent de la Fonction Publique Hospitalière ne peut excéder 44 heures par semaine et 48 heures sur 7 jours glissants.

Le Conseil d'Etat vient de le rappeler dans une décision rendue le 4 avril 2018.

### Règles en matière de trimestre liquidable pour la retraite

Le Conseil d'Etat dans un arrêt du 25 octobre 2017 vient de rappeler que :

**« une fraction de trimestre égale ou supérieure à 45 jours compte pour un trimestre »**

Ainsi, si vous ne travaillez que 45 jours sur le dernier trimestre avant de partir en retraite, ce dernier sera intégralement comptabilisé pour calculer votre future pension et liquider vos droits.

### Conditions de départ à la retraite pour les auxiliaires de puériculture

Le Conseil d'Etat dans un arrêt du 19 décembre 2018 vient définitivement d'entériner que les auxiliaires de puériculture exerçant dans une crèche de la fonction publique hospitalière ne peuvent prétendre à un départ à la retraite anticipée.

*« les auxiliaires de puériculture ne peuvent bénéficier du classement en catégorie active, prévu en principe au bénéfice des membres du corps des aides-soignants par l'arrêté du 12 novembre 1969, que lorsque la nature des postes sur lesquels ils sont affectés les conduisent nécessairement à collaborer aux soins infirmiers »*

### « Mesures salariales » confirmées pour les fonctionnaires en 2019

- le point d'indice restera gelé,
- l'abaissement du seuil d'indemnisation de 20 à 15 jours épargnés sur les compte épargne temps (CET) et la revalorisation de 10 euros pour chacun de ces jours,
- « la stricte » compensation de la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG) et sa revalorisation au 1er janvier 2019 pour compenser l'effet négatif du transfert primes-points prévu par PPCR pour les agents les plus faiblement primés,
- la garantie individuelle du pouvoir d'achat (Gipa) est reconduite.

## Dernières brèves !!!



### Bionettoyage : prenons un bon départ

Le marché de nettoyage des locaux vient d'être une nouvelle fois confié à **ELIOR** pour la bagatelle de **2,8 millions d'euros HT par an**.

Forts des expériences du passé, la CGT du CPN et le syndicat de la propreté CGT ont écrit au Directeur du CPN le 18 janvier 2019 pour lui demander :

- **de nous fournir le détail des prestations en nombre d'heures allouées par service avec le nombre d'ETP affectés,**
- **de mettre en place rapidement une réunion afin de préparer en commun la visite d'inspection et un plan de prévention des risques professionnels CPN / ELIOR,**
- **de mettre en commun le savoir-faire du CPN en termes de formation à la gestion de la violence et de contracter avec ELIOR une convention de formation pour leur enseigner OMEGA,**
- **de lancer l'étude promise lors du CHSCT du 18 décembre 2018 afin d'envisager de ré-internaliser la prestation de ménage des locaux de l'UHSA, beaucoup trop complexe à maintenir dans le cadre d'une sous-traitance à un opérateur privé, en créant des postes d'ASH sous statut fonction publique, ...**

N'hésitez pas à nous contacter si vous constatez des soucis dans votre service ou si vous côtoyez un agent ELIOR en difficulté. Une réunion avec la Direction est fixée le 22 mars 2019.

### ASE : manque d'information sur les effets du passage en cat. A sur la retraite

La dernière réforme touchant les Assistants Sociaux Educatifs produit des conséquences en termes d'âge de départ à la retraite.

La CGT a écrit au DRH pour lui demander d'adresser une info nominative aux agents concernés.

**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter notre référente : Vanessa JUPPONT.**

### Transfert de l'addictologie au CPN

C'est maintenant quasi-officiel.

L'ARS devrait entériner **fin mars 2019 le transfert juridique de l'addictologie sur le CPN.**

La Direction nous a informés que **l'ex médecine L prendrait ses quartiers dans les locaux occupés actuellement par l'Unité 6SP vraisemblablement cet automne.**

**L'Unité 6 SP serait transférée dans les anciens locaux de l'Unité E avant l'été** (et pour le temps que durera la mise en place de la restructuration du G02-G06, cf notre article page 11)

**L'ex médecine L qui comptait jusqu'à présent 15 lits serait alors transformée en Hôpital de Jour 7 jours sur 7.**

70 personnels ex CHRU sont concernés et inévitablement, la Direction sera amenée à faire évoluer le nombre de postes affectés à l'HJ, à retravailler les compétences et les affectations ....

### Avant projet de loi Fonction Publique

Olivier DUSSOPT vient d'en livrer les grandes lignes, véritable attaque de notre statut :

- **fusion des instances CTE et CHSCT, réduction du rôle des CAPL qui n'interviendront plus ni sur l'avancement ni sur la promotion,**
- **Suppression de la notation mais mise en place de la prime au mérite et de l'intéressement collectif,**
- **Nouvelle sanction sans passer par un conseil de discipline : exclusion de 3 jours,**
- **Dispositifs pour encourager l'agent public vers une mobilité vers le privé en cas de restructuration et de suppression de poste, ....**

## Actualités des instances

***Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes-rendus des instances CHSCT, CTE et CME sur notre site internet : [www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com)***

### CTE du 11 décembre 2018

#### Bilan CHRONOS

La Direction avoue être dans l'impossibilité de fournir le moindre bilan !!! Jusqu'à présent, elle a recensé 70 balances horaires négatives sur tout l'établissement souvent dues à des plannings mal remplis par les cadres. Après une dernière réunion avec ASYS le 18 décembre, la Direction pense que tout sera OK (paramétrages, bascules des balances sur 2019, ...)

La CGT objecte que les problématiques vont bien au-delà de 70 situations catastrophiques et rappelle que si on en est là aujourd'hui, c'est la faute à la Direction qui n'a pas testé le logiciel et a refusé le doublon avec le planning Excel antérieur.

La CGT demande à la Direction de diffuser une note d'information pour expliquer que les balances horaires de fin d'année pourront dépasser les 28h maxi prévues par l'accord local 35h. Il est hors de question que la Direction supprime des heures aux agents qui n'ont pas à subir les dysfonctionnements RH.

#### Dons de jours de repos aux aidants familiaux (question CGT)

La CGT propose, en complément de la loi, de mettre en œuvre au CPN un dispositif dans lequel la Direction contribue également, en complément des dons des agents, en octroyant des autorisations d'absences supplémentaires aux aidants . La CGT cite les dispositifs négociés à la Poste ou dans certaines banques où l'employeur abonde au départ un fonds de solidarité mutualisé d'un certain nombre de jours et en rajoute dès que les agents ont versé 5 ou 10 jours.

#### Budget prévisionnel 2019 et plan de financement 2019-2023

Un déficit est déjà annoncé à hauteur de 279 000 €. La Direction prévient que cela ne tient pas compte du débasage prévisible de l'Agence Régionale de Santé ni des surcoûts de cotisations GHT. La Direction s'attend à des déficits annuels de l'ordre de 800 000 €.

La CGT interpelle la Direction et la CME pour qu'une condamnation ferme soit rédigée à l'attention de l'ARS afin de préserver à minima notre budget.

La CGT rappelle que lors de son entrevue avec l'ARS le 15 novembre dernier, il nous a bien été confirmé qu'il y aurait une reprise de crédits sur notre budget 2019. La CGT dénonce également les conséquences de ce budget déficitaire : pas ou peu de recrutements de personnels, peu d'investissements et de travaux, ... !

**VOTE : CONTRE (CGT et CFDT) / Abstention (FO)**

#### *Info de dernière minute !!!*

*La Direction nous apprend le 18 février 2019 que finalement, suite à des crédits de dernière minute, le CPN terminerait l'exercice 2018 avec un excédent !*

*A la question CGT « comment va-t-on l'utiliser ? », la réponse habituelle a été donnée : « on va le mettre en report pour combler le déficit 2019 ... ! »*

#### Bilan WHOOG

A fin août 2018, 249 demandes de Whoog de renfort ont été honorées.

La CGT répond que ce sont toujours les mêmes unités qui ressortent en gros demandeurs de Whoog. Il aurait donc été intéressant de faire une analyse afin de voir ce qui est dû à de l'absence imprévue ou à un vrai manque de personnels par rapport à la charge de travail !

## CHSCT du 18 décembre 2018

### Tabagisme, médicaments, ... :

Au niveau des personnels du CPN, l'établissement prend en charge les substituts nicotiniques pendant 1 mois.

La CGT demande à la Direction :

- la parution d'une note d'information autour de la prescription des substituts nicotiniques
- une réunion avec la Direction, les responsables de la Pharmacie et le CHSCT autour de la gratuité des médicaments (dans les conditions prévues par l'article 44 loi de 1986)

### Bionettoyage : dysfonctionnements

La Direction nous répond :

- une formation hygiène sera dispensée à tous les agents ELIOR début 2019 ;
- concernant la gestion des remplacements, ELIOR a prévu que leurs agents seront équipés d'un dispositif de télépointage par téléphone. Ainsi, chaque agent arrivant sur son lieu de travail devra pointer. S'il ne le fait pas, cela avertira immédiatement le chef d'équipe et cela permettra un remplacement plus rapide ;

- toujours pour mieux gérer les remplacements, ELIOR va contracter avec WHOOG pour les remplacements du soir et du weekend ;
- au niveau du management, ELIOR mettra en place une astreinte du personnel d'encadrement sur site le weekend ;
- Le CHSCT sera sans problème associé aux réunions début 2019 pour le suivi du marché et le plan de prévention.

### Pharmacie : nouvelles contraintes

La Direction explicite un point concernant l'obligation de scanner à partir de février 2019 toutes les boîtes de médicaments arrivant à la Pharmacie suite à la parution d'un décret visant à lutter contre la fraude et la falsification des médicaments.

Au vu de cette contrainte réglementaire et de ses impacts inévitables (charge de travail, TMS, ...), la CGT demande à ce que l'ergonome soit sollicité pour étudier ce point.

## CHSCT du 15 janvier 2019

### Les priorités du CHSCT pour 2019 :

- L'élaboration et la signature avec la Direction du protocole d'accord pour déployer l'accompagnement INRS CARSAT à la prévention des RPS
- La mise en place d'un groupe de travail pour revoir le protocole en matière de déclaration et de suivi des accidents du travail
- La mise en place d'une cellule d'alerte et de prévention des RPS,
- La tenue régulière de réunions de la commission des postes aménagés
- La réunion du groupe canicule sur le 1er trimestre 2019 pour redéfinir et compléter les dispositifs existants
- L'intégration du risque biologique

(punaises de lits, puces, poux, gale, ....) dans le document unique d'évaluation des risques professionnels et la déclinaison d'une politique de prévention des agents

### Situation à la MAS

La CGT constate du fait de dépannages opérés sur la MAS par certains de ces militants que la charge de travail sur cette structure est encore éprouvante et réclame plus de moyens.

A ce propos, la CGT demande si la Direction s'est rapprochée de l'Agence Régionale de Santé pour débloquer une enveloppe d'aide financière sur 2019.

## Calendrier des instances

Comité Technique d'Etablissement le 12 mars 2019

CHSCT le 2 avril 2019

N'hésitez pas à contacter vos représentants CGT si vous souhaitez que nous abordions certains dossiers que nous ferons inscrire à l'ordre du jour de ces instances.

## **Pétition intersyndicale pour l'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires**

Une pétition a été lancée sur Avaaz.org à l'initiative de 8 syndicats :

« Monsieur le Premier ministre,

*Il est urgent, juste et possible, de revaloriser les salaires des plus de 5 millions d'agents de la Fonction publique qui, au quotidien, travaillent au service de l'intérêt général et font vivre des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire.*

*Pour cela, nous exigeons :*

- *des mesures générales et immédiates qui passent par la revalorisation du point d'indice et l'attribution d'un nombre de points d'indice uniforme pour toutes et tous,*
- *des mesures indiciaires sur le moyen et long terme comme l'intégration de l'indemnitaire dans l'indiciaire afin que cela soit pris compte dans le calcul du niveau des retraites,*
- *des mesures pour améliorer les déroulements de carrières, harmoniser encore davantage les grilles de rémunérations et mieux reconnaître les qualifications.*

Les premiers signataires de cette pétition sont :

**Jean-Marc Canon (CGT Fonction publique), Mylène Jacquot (CFDT Fonctions publiques), Luc Farré (Unsa Fonction publique), Bernadette Groison (FSU), Gaëlle Martinez (Solidaires Fonction publique), Bruno Collignon (FA-FP), Nathalie Makarski (Services publics CFE-CGC), Denis Lefebvre (CFTC Fonction publique) »**

Cette pétition a besoin de vous. Elle totalise à ce jour **plus de 60 000 signatures**. Vous pouvez retrouver le **lien sur notre site internet ou sur notre page Facebook**. Merci d'avance pour votre soutien et vos partages.

## **L'info en direct au CPN, c'est sur [www.lacgtducpn.com](http://www.lacgtducpn.com)**

Fidèle à la promotion du développement durable au CPN, la CGT a considérablement réduit ses impressions papier et invite tous les agents à se connecter à notre site internet, régulièrement mis à jour. Depuis sa création, le site comptabilise 48 443 visites et 128 067 pages parcourues. **Faites passer le mot autour de vous !**

**Et n'oubliez pas, la CGT du CPN est aussi sur Facebook**

**Vous pouvez nous suivre sur notre Facebook CGT CPN LAXOU**

- des photos et vidéos de nos manifs,
- des informations pratiques,
- des articles de presse et des vidéos sur la psychiatrie,
- des liens sur l'actualité et les luttes dans d'autres établissements, ....



**N'hésitez pas à vous abonner, à liker et à partager ! Déjà 234 abonnés !**